

LA PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER

Plus de 340 000 enfants, adolescents et jeunes adultes sont accompagnés au quotidien par des professionnels de la protection de l'enfance. Fortement investis, pleinement mobilisés auprès des plus fragiles, ils sont la clef de voûte du dispositif de protection des enfants.

Pourtant ces professionnels souffrent d'un manque de reconnaissance. Leur exclusion de la prime COVID, puis des revalorisations salariales suite aux accords du Ségur de la santé, sont des exemples frappants de la déconsidération des pouvoirs publics à leur égard. Une tendance confirmée par le silence du récent projet de loi relatif à la protection des enfants sur ces enjeux. De même pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui exclut, malgré l'accord Laforcade, une immense majorité des professionnels du secteur social et médico-social.

A cela s'ajoute une communication négative envers la protection de l'enfance qui contribue à une baisse de l'attractivité des métiers qu'elle englobe.

Les associations jouent un rôle important dans la protection des enfants. La mise en œuvre d'une très grande partie des décisions concernant les mineurs en danger ou en risque de danger leur sont confiées. Aujourd'hui, elles sont confrontées à une crise inquiétante de recrutement de personnel qualifié et un turn-over important des équipes. Qu'il s'agisse du milieu ouvert, du placement familial, de l'hébergement collectif, de la protection judiciaire de la jeunesse ou du handicap, tous les pans d'activité sont touchés.

Le projet de loi relatif à la protection des enfants réaffirme la notion d'intérêt supérieur de l'enfant. Or, être accompagné par des professionnels formés et qualifiés répond à cette exigence. Si rien n'est fait aujourd'hui, demain, les enfants ne seront plus protégés.

Car la qualité de leur accompagnement sera altérée.

Car les mesures de protection ne pourront plus être assurées.

Car les professionnels auront été abandonnés par les pouvoirs publics.

La question de l'attractivité de tous ces métiers doit s'inscrire sans délais dans une réflexion globale sur la formation, la rémunération, la reconnaissance et les conditions de travail des professionnels. C'est à ce prix qu'ils pourront poursuivre leur mission de protection, réparer les inégalités de destin, améliorer le quotidien des enfants qu'ils accompagnent, leur donner de l'espoir et leur offrir des perspectives d'avenir.